

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud
SÉANCE du 19 12 2017

Délibération n° 79-2017

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité l'adoption de la Charte pour l'égalité entre Femmes et Hommes dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Membres en exercice :	29
Membres présents ou représentés :	28
Suffrages exprimés :	
• Pour :	28
• Contre :	0
Abstention(s) :	0
N'ont pas pris part au vote :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait Charte pour l'égalité entre Femmes et Hommes dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22 décembre 2017

Document mis en ligne le : 8 janvier 2018